

Ric-eau-chet

L'Organisme des bassins versants de la Côte-du-Sud est un organisme à but non lucratif dont la mission consiste à améliorer la qualité de l'eau des lacs et des rivières et à assurer la protection, la mise en valeur et la restauration des écosystèmes aquatiques et riverains de son territoire. Tout cela de concert avec les acteurs de l'eau.

RÈGLEMENT SUR LE PRÉLÈVEMENT DES EAUX DE SURFACE

*Pour une meilleur protection de nos
sources d'eau potable*

LE GÉNIE VÉGÉTALE

*À la rescousse du
fouille-roche gris !*

INVASION DE BERCE DU CAUCASE

Chaudière-Appalaches se mobilise

PROJET EN MILIEU AGRICOLE

*Des agriculteurs engagés
pour l'environnement*

LES LACS DU TERRITOIRE

*Des riverains engagés
au lac aux Canards et au lac Beaumont*

PROJET DE RECHERCHE

*ÉPERLAB: Ensemble pour la restauration de la
frayère à éperlan de la Rivière Boyer*

SENSIBILISATION

L'agrile du frêne, un agent destructeur



10 ans déjà!



MOT DU PRÉSIDENT

10 ans déjà!

En 2009, à la suite de l'adoption de la Loi sur l'eau, l'ensemble du Québec méridional fut divisé en 40 zones de gestion intégrée de l'eau, pour autant d'organismes de bassins versants (OBV). Avec la création de l'organisme des bassins versants de la Côte-du-Sud, nous avons relevé les défis soulevés dans le rapport du BAPE en 2000. En effet, plusieurs enjeux avaient été soulevés, vu le manque d'intégration de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques, pour répondre au besoin d'assurer la santé de la population et des écosystèmes.

L'OBV de la Côte-du-Sud a accompagné de nombreux comités de citoyens préoccupés par la qualité de l'eau dans leur bassin versant. Plusieurs projets ont été mis en œuvre à travers la Côte-du-Sud comme : des activités annuelles telle la fête de la pêche, des projets pour la conservation d'habitat pour une espèce menacée comme le fouille-roche gris, des projets de mise en valeur ou de restauration de la biodiversité en milieu agricole ainsi que des visites de sensibilisation de l'escouade des lacs.

L'arrivée de plusieurs professionnels dans l'équipe nous laisse entrevoir une très belle année 2019!



MOT DU DIRECTEUR

Des expertises variées pour notre 10e anniversaire

Plusieurs nouveaux projets ont été développés cet hiver et notre nouvelle équipe est déjà à l'œuvre avec nos partenaires pour préparer les travaux terrain. Trois projets de plantation sont prévus au printemps.

Deux nouveaux dossiers ont fait l'objet d'une attention particulière cet hiver, en plus de celui sur les changements climatiques : la protection des sources d'eau potable (RPEP¹) et la conservation des milieux humides et hydriques. L'atelier Protéger les sources municipales d'eau potable souterraine et répondre aux exigences du RPEP a été offert le 17 avril dernier à Montmagny par les spécialistes du Réseau québécois sur les eaux souterraines (RQES).

La lutte à la berce du Caucase se poursuit dès le mois de mai pour une quatrième année à travers la Côte-du-Sud. Et surveillez notre page Facebook, car plusieurs projets seront annoncés bientôt !

¹Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection



UNE NOUVELLE ÉQUIPE DYNAMIQUE À L'OBV !

Organisme des bassins versants de la Côte-du-Sud



*Jérémie Caron, Biologiste,
Conseiller stratégique et
scientifique*

Jérémie est responsable des études, des tables de concertation et du développement des projets pour les lacs du territoire. Son expérience lui permet de réaliser des projets de caractérisation des milieux naturels, de génie végétal ou encore d'aménagement en rive.



Noémi Côté, Tech.agricole

Noémi Côté, notre technicienne agricole, est responsable des projets de biodiversité en milieu agricole. Elle travaille étroitement avec les agriculteurs et les groupes agro-conseils dans la réalisation d'aménagement forestier.



Bruno Fortin, B.Env

Titulaire d'un baccalauréat en étude de l'environnement et d'un DES en science géographique, Bruno est responsable de la mise à jour et du développement du plan directeur de l'eau. De par ses compétences en géomatique, il répond aussi aux besoins en cartographie de l'OBV.



Geneviève Roux, Agronome

Après avoir terminé des études en agronomie à l'Université Laval en 2007, Geneviève a travaillé au sein d'un club en agroenvironnement jusqu'en mars 2019. Avec son expertise diversifiée dans le secteur agricole et dans ses connaissances dans la gestion de projets en agroenvironnement, elle désire réaliser des projets inclusifs avec les intervenants du milieu.



Alexandra Lavoie, B.Env, M.Sc.

Alexandra est titulaire d'un baccalauréat en études de l'environnement et d'une maîtrise en sciences géographiques à l'Université de Sherbrooke. Elle est chargée de la promotion et du dossier du RPEP pour la protection des sources municipales d'eau potable.



*Marie-Claude Simard,
Tech. administration*

Son expérience acquise depuis une vingtaine d'années lui permet de secondar la direction dans les tâches associées aux travaux de nature comptable et l'expédition des activités en lien avec le traitement de la paie.

ACTUALITÉS ET PROJETS

Le RPEP, pour une meilleure protection de nos sources d'eau potable

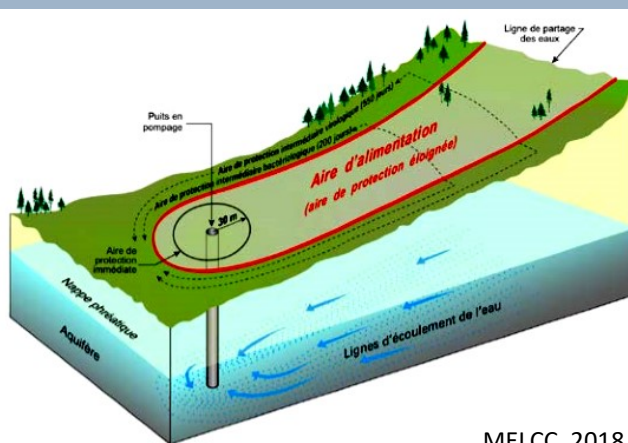
L'accès à une eau potable saine est un enjeu important pour la santé de la population. Plusieurs éléments sont mis de l'avant pour réduire les risques de contamination ou de défaillance de la source au robinet. La responsabilité de l'approvisionnement et de la distribution de l'eau potable revient aux municipalités.

Afin d'assurer une meilleure protection des sources d'eau potable, le Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP) prévoit la réalisation d'une analyse de vulnérabilité pour les prélèvements alimentant un aqueduc de 500 habitants ou plus. La date limite pour le rapport d'analyse est fixée au 1er avril 2021, sauf exception.

Pour les municipalités

Le règlement exige la délimitation des **aires de protection** et une **analyse de vulnérabilité**. Pour les **eaux souterraines**, les aires de protection sont déjà habituellement déjà délimitées, mais des ajustements peuvent être nécessaires pour répondre aux exigences du RPEP. Pour les **eaux de surface**, des visites terrain ainsi que l'utilisation d'outils d'analyse d'informations géographiques permettent d'effectuer cette première étape.

La deuxième exigence, soit l'**analyse de vulnérabilité**, consiste en une compilation dans une base de données de tous les problèmes ou éléments pouvant affecter la source d'eau selon l'occupation du territoire dans les aires de protection. L'acquisition et l'analyse des diverses informations nécessaires pour la production de ce rapport permettront de déterminer le niveau de vulnérabilité des eaux potables.

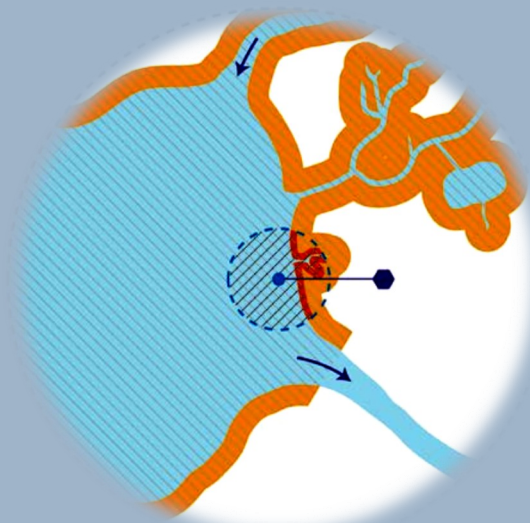


MELCC, 2018

LES OBV, DES PARTENAIRES DE PREMIER PLAN

Par son expertise et ses connaissances dans le milieu et les acteurs de l'eau, l'organisme des bassins versants de la Côte-du-Sud est la référence pour la planification et la production du rapport requis par le RPEP. L'OBV est le mieux placé pour coordonner et surveiller les études d'analyse de vulnérabilité suite à son expérience développée par la planification et la mise en œuvre de la Gestion intégrée de l'eau par bassins versants (GIEBV) ainsi que les nombreux projets entrepris sur le territoire.

Pour les responsables des prélèvements municipaux intéressés par l'expertise de l'OBV pour la production du rapport d'analyse de vulnérabilité des sources d'eau potable, vous pouvez communiquer avec notre responsable de projet Alexandra Lavoie au environnement@obvcotedusud.org



MELCC, 2018

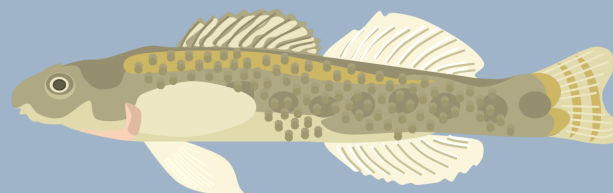
ACTUALITÉS ET PROJETS

Le génie végétal à la rescousse du fouille-roche gris!

L'OBV de la Côte-du-Sud travaille depuis 2011 à la protection et l'amélioration de l'habitat du fouille-roche gris, petit poisson désigné menacé au Canada et vulnérable au Québec. L'année 2018-2019 est la troisième et dernière année du projet "Conservation du fouille-roche gris dans le bassin versant de la rivière du Sud" qui vise à mieux connaître la situation de l'espèce dans l'ensemble du bassin versant. Plusieurs réalisations ont été effectuées dans le cadre de ce projet, dont un outil de planification intégré, un plan de conservation ainsi que la planification d'aménagement de stabilisation des berges.

Cette dernière réalisation a comme but d'atténuer l'érosion des berges qui nuit à la qualité de l'eau, à la santé des sols ainsi qu'au fouille-roche gris! Pour ce type d'action, l'OBV privilégie le génie végétal, une approche alternative de stabilisation de berge utilisant les plantes comme matériau de base. Les techniques lourdes, mécanisées et souvent très coûteuses liées au génie civil traditionnel sont délaissées pour une méthode plus verte et naturelle qui offre un attrait esthétique aux rives en plus de contribuer à favoriser la biodiversité.

Plusieurs aménagements ont été effectués dans le Bras Saint-Nicolas (voir photos) visant l'amélioration et la protection de l'habitat du fouille-roche gris. C'est maintenant au tour de la rivière du Sud de profiter de l'innovation du génie végétal. Des travaux sont prévus pour l'année 2019 sur certaines berges de la rivière retrouvées à Saint-François-de-la-rivière-du-Sud. Il va sans dire que le génie végétal est une façon ingénieuse de travailler pour et avec la nature où tout le monde en profite.



Conception: Émilie Beaulieu

AMÉNAGEMENT DE GÉNIE VÉGÉTAL À CAP SAINT-IGNACE

Aménagement de génie végétal



Reprise de la végétation



ACTUALITÉS ET PROJETS

Lutte régionale à la berce du Caucase

LES EFFORTS S'ORGANISENT CONTRE LA BERCE

À l'automne 2015, l'OBV de la Côte-du-Sud réalisait l'inventaire d'une première invasion de berces du Caucase sur son territoire. Dès 2016, en collaboration avec les municipalités, l'arrachage débuta dans la MRC de Bellechasse. La lutte s'étale à la région avec l'octroi d'un financement pour le projet de lutte régional contre la berce du Caucase 2018-2021 déposé par les OBV de Chaudière-Appalaches. La coordination en est confiée au COBARIC. Ce projet vise notamment 1) à dresser un portrait de la distribution de l'espèce envahissante dans la région grâce à un système de signalement accessible à tous; 2) tout en organisant l'éradication des plants/colonies de berces du Caucase par la formation de nouveaux intervenants.

Trois volets au projet

- Portrait et base de données régionale + système de signalement public
- Amélioration des communications et des formations offertes aux intervenants
- Soutenir les efforts pour le contrôle, l'éradication et le suivi de la berce

Déjà des résultats!

Grâce à l'effort conjoint des citoyens, des intervenants locaux et des OBV, des dizaines de nouvelles colonies ont été répertoriées dans la région, permettant ainsi d'intervenir plus tôt. Les équipes d'interventions ont éliminé des dizaines de milliers de plants de berces, dont tous les plants matures connus.

Et sur notre territoire?

Sur le territoire de l'OBV, deux foyers d'infestation sont importants. Le premier est situé en bordure de la rivière Ferrée sur environ 2,5 km, au niveau de St-Roch-des-Aulnaies et Ste-Louise, dans la MRC de L'Islet. L'équipe d'intervention a effectué deux sessions d'arrachage manuel des plants de berces. Un suivi sera fait en mai 2019 afin d'évaluer l'état de situation pour la lutte cet été. Le deuxième site est le plus important et est situé en bordure de la rivière Boyer. L'infestation s'étend sur 21 km au niveau des municipalités de St-Vallier, St-Michel et St-Charles.

Si vous pensez observer de la berce du Caucase sur le territoire, il est très important de le signaler. Vous pouvez contacter la personne responsable à l'OBV (PDEau@obvcotedusud.org) ou encore faire le signalement directement sur notre site internet.



ACTUALITÉS ET PROJETS

De nos partenaires sur la Côte-du-Sud

LE PDZA, POUR LA PLANIFICATION DE LA ZONE AGRICOLE

L'élaboration d'un plan de développement de la zone agricole (PDZA) permet aux MRC d'avoir une vision concertée du développement des activités agricoles sur leur territoire. C'est aussi une occasion de mobiliser les acteurs du milieu afin de faire ressortir des idées innovantes menant vers des projets agricoles porteurs pour la région.

Depuis l'été dernier, la MRC de Montmagny chemine dans l'accomplissement des étapes de ce long processus de réflexion et de consultation. Puisque Bellechasse fait de même depuis cet automne, les deux MRC ont travaillé en étroite collaboration afin d'échanger sur les défis que représente l'élaboration d'un PDZA, mais aussi pour favoriser le développement de projets collaborateurs. De ce fait, la firme rang 3 a accompagné les deux MRC tout au long du processus de concertation des acteurs du milieu.

Le processus de concertation s'est réalisé par la tenue de trois forums en plus de la tenue de plusieurs ateliers sectoriels, et ce, pour chacune des MRC.



PDZA MRC de Montmagny, 3e forum
Mars 2019

L'OBV de la Côte-du-Sud tient à féliciter les organisateurs pour la réalisation de ces exercices de planification populaires qui permettront de pérenniser et valoriser les activités agricoles dans notre région.

SENSIBILISATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUE



Les changements climatiques occupent une place de plus en plus importante dans la sphère publique. Ce phénomène en constante évolution, dont les répercussions sans cesse grandissantes nous concernent tous, implique une prise de conscience et une adaptation! Il est parfois difficile de s'y retrouver, il y a tant d'informations véhiculées sur le sujet. Jérémie Caron, biologiste à l'OBV, offre une présentation sur les changements climatiques et leurs impacts sur l'eau. Il apporte des solutions concrètes pour changer notre compréhension et notre perspective. Celle-ci a été présentée lors de différents événements, telle qu'au colloque bi-annuel du Regroupement des Organismes de Bassin Versant du Québec (ROBVQ) et lors de notre assemblée générale annuelle en 2018.

Si vous recherchez un conférencier invité et un vulgarisateur scientifique lors d'un événement ou pour une présentation spéciale lors d'un événement? N'hésitez pas à le contacter!

QUEL EST LA QUALITÉ DE L'EAU DU FLEUVE ST-LAURENT ?

L'OBV de la Côte-du-Sud est fier d'annoncer sa participation au projet d'échantillonnage d'eau en rive du Saint-Laurent. Ce projet a été initié par la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) avec la Table de concertation régionale pour une gestion intégrée du Saint-Laurent de la zone de Québec (TCRQ).

Le tout s'inscrit dans le cadre du plan de gestion intégrée régionale (PGIR) de la TCRQ. Suite à un sondage sur les usages et perceptions réalisé auprès de 1200 personnes, deux éléments ont été soulignés par 90% des répondants : les accès publics au fleuve et la qualité de l'eau. C'est dans ce contexte que prend place le projet d'établissement de 42 sites d'échantillonnage en bordure du St-Laurent dans la zone de la TCR de Québec. L'OBV de la Côte-du-Sud sera responsable de 4 de ces sites, tous situés dans la MRC de Bellechasse. Au total, 69 prélèvements seront effectués durant les mois de mai à octobre.

PROJETS EN MILIEU AGRICOLE

Pour des rivières et des sols productifs et en santé

UN PRINTEMPS ATTENDU DANS LES RIVIÈRES DU SUD ET DES MÈRES

Alors que l'automne 2018 a été pluvieux, un grand nombre d'activités et de travaux d'aménagement ont été bousculés et reportés suscitant ainsi beaucoup d'espoir et d'attente dans l'arrivée du printemps. Du moins, c'est le cas pour l'équipe de l'OBV! La planification et la préparation pour la réalisation des travaux sont déjà entamées. Il ne manque plus que les conditions printanières idéales qui, espérons-le, commenceront à se faire ressentir bientôt!

Projet de plantation

Au programme pour ce printemps, l'implantation de plus de 8 km de haies brise-vent et de bandes riveraines réparti chez 16 producteurs agricoles motivés et impliqués dans la protection des cours d'eau. En tout, près de 6 000 arbres et arbustes seront plantés dans le cadre de ces deux projets.

Dans la rivière du Sud, dans les municipalités de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, ce sont 6 producteurs agricoles qui effectueront des aménagements de bandes riveraines et de haies brise-vent. À ceux-ci, s'ajoutera l'implantation d'îlots fleuris. Bien que favorable aux différents pollinisateurs, les îlots d'herbacés à fleurs sont peu fréquents en milieu agricole. Dans la rivière des Mères, au niveau des municipalités de La Durantaye et Saint-Vallier, des bandes riveraines et des haies brise-vent seront implantées chez 10 entreprises agricoles. Dans ces secteurs, en plus de ces aménagements, des îlots boisés seront aussi créés, permettant de valoriser d'anciennes coulées agricoles ou de créer de l'ombrage pour les animaux dans les pâturages.

Il n'y a pas que les arbres!

En plus des plantations, des nichoirs pour les hirondelles rustiques et bicolores ainsi que des dortoirs pour chauve-souris seront installés chez ces mêmes producteurs. Il s'agit d'espèces alliées pour l'agriculture, car elles se nourrissent d'une grande quantité d'insectes nuisibles pour les cultures. Il y aura aussi deux infrastructures particulières qui seront installées dans chacun des projets. Dans le bassin de la rivière du Sud, c'est une auberge pour hirondelle rustique qui sera construite. Cette espèce niche en colonie et a l'habitude de faire son nid sur les murs des bâtiments de ferme ainsi qu'à proximité des étangs. Dans le bassin versant de la rivière des Mères, un perchoir pour les rapaces sera quant à lui installé. Les oiseaux de proie jouent un rôle bénéfique en agriculture en chassant les espèces nuisibles pour les cultures.

La réalisation de ces projets pour le bénéfice de la qualité de l'eau, de ses habitats, des producteurs agricoles et de leurs familles et voisins, est rendue possible grâce à la participation financière de la Fondation de la Faune du Québec. Ces projets ont été financés par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dans le cadre du programme Prime-Vert.



Les producteurs agricoles qui participent à ces projets ont à cœur la protection des cours d'eau et de la biodiversité en milieu agricole. Ils pourront compter sur l'équipe de l'OBV et des bénévoles pour la réalisation des plantations. D'ailleurs, si vous avez aussi à cœur la protection des cours d'eau n'hésitez pas à contacter notre chargée de projet Noémi Côté (biodiversite@obvcotedusud.org). Il y a toujours de la place pour la participation de citoyens bénévoles!

LES LACS DU TERRITOIRE

Des milieux de vie sensibles et irremplaçables

DES RIVERAINS ENGAGÉS AU LAC AUX CANARDS

Grâce au dynamisme et au soutien financier des membres du Comité pour l'Environnement et la Protection du Lac aux Canards (CEPLAC), une campagne de sensibilisation aux bienfaits de l'aménagement d'une bande riveraine a été réalisée dans le cadre du programme Escouade des lacs. Le projet a été réalisé par une étudiante de l'Université Laval en géographie, Mme Élisabeth Rainville. Cinq propriétaires intéressés au projet de revitalisation des berges ont été rencontrés durant les mois de juillet et août. Ils ont tous souhaité recevoir un cahier du riverain comprenant un plan d'aménagement de la bande riveraine, afin qu'ils puissent réaliser eux-mêmes les plantations suggérées. Ces dernières sont planifiées selon les besoins d'aménagement de chaque propriétaire et les particularités propres à leur terrain.

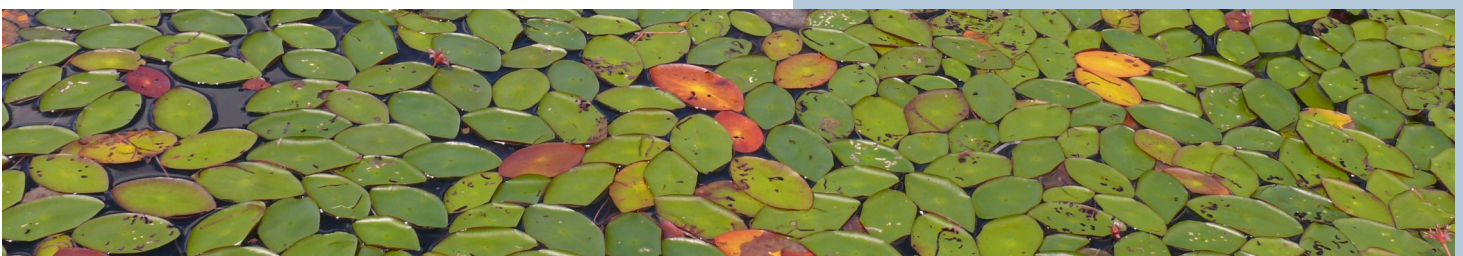
ON REDÉCOUVRE LE LAC BEAUMONT!

En collaboration avec Mme Danielle Cloutier, chargée de cours, et les étudiants de la maîtrise en Biogéoscience de l'environnement de l'Université Laval, un projet de caractérisation du lac Beaumont a été réalisé à l'été 2018. Plusieurs éléments ont été étudiés, soit l'identification et le positionnement des herbiers aquatiques, la bathymétrie, la caractérisation des structures en rives, ainsi qu'un inventaire de la faune aquatique. L'acquisition de ces données nous permettra de mieux comprendre la dynamique du plan d'eau, notamment en lien avec l'aménagement de la voie ferrée qui scinde le lac en deux. Ce projet permet d'orienter des actions dans le but d'améliorer la qualité de l'environnement générale du lac. Chaque année, nous mettons ce partenariat profitable avec l'Université Laval sur les lacs de notre territoire au bénéfice des riverains.

Il est également important de souligner l'implication du comité des riverains du lac Beaumont pour le prêt de matériel et l'assistance générale dans la planification et la réalisation de l'inventaire terrain!



Étudiants en Biogéoscience de l'environnement de l'université Laval



Vous êtes désireux d'améliorer votre bande riveraine et contribuer à la santé de votre lac? Vous ne savez pas par où commencer? N'attendez plus! Nous pouvons vous aider par la création d'un cahier personnalisé du riverain. Par ce document, nous réalisons un portrait de votre bande riveraine en soulignant les points positifs et les points à améliorer. Ensuite, nous vous proposons un plan d'aménagement en fonction d'une liste de végétaux et de vos choix. Enfin, pour vous donner un coup de pouce supplémentaire, le cahier contient des trucs et astuces pour l'entretien de votre terrain. Par un aménagement responsable, vous contribuez non seulement à l'amélioration de la qualité de l'eau de votre lac, mais aussi de votre bassin versant. Finalement, une bande riveraine bien implantée vous procure une intimité recherchée et contribue à la biodiversité !

PROJET DE RECHERCHE

Le projet ÉPERLAB: Ensemble pour la restauration de la frayère à éperlan de la Rivière Boyer

L'OBV de la Côte-du-Sud fait équipe avec l'Université Concordia, l'Université Laval et l'IRDA (Institut de Recherche et de Développement Agroalimentaire) au sein d'un projet multidisciplinaire Recherche-action pour la rivière Boyer. L'objectif de ce projet est de cibler les meilleures pratiques pour protéger les sols et préparer le terrain pour le retour de l'éperlan dans la rivière Boyer.

Un peu d'histoire...

Jusqu'à dans les années 1980, la rivière Boyer abritait la plus importante des frayères à éperlan arc-en-ciel du sud de l'estuaire du Saint-Laurent. Au fil des années, une augmentation de la pollution diffuse (sédiments) a détérioré l'habitat de ce poisson. Cette problématique provient en partie du fait que l'eau circule rapidement dans les champs et que les particules de sol se déplacent avec elle vers le cours d'eau. Les producteurs agricoles perdent ainsi leurs meilleurs sols fertiles.

Le projet ÉPERLAB pour le retour de l'éperlan Arc-en-ciel

Le projet ÉPERLAB émerge donc d'une réflexion collective par rapport au retour possible des frayères à éperlan arc-en-ciel dans la Rivière Boyer. Il consiste à réaliser un diagnostic interdisciplinaire sur la situation du sous-bassin versant de la Rivière Boyer Sud, afin de mieux comprendre les dynamiques de ce dernier, et ainsi mieux agir dans l'avenir. Ce diagnostic permettra ainsi une analyse de scénarios d'interventions possibles, mais aussi une validation opérationnelle des outils utilisés, afin de les exporter vers d'autres territoires. Pour ce faire, un micro-bassin de la Rivière Boyer-Sud a été sélectionné et sera étudié finement, et ce pour une durée de 1 an.



Une équipe d'experts pour la rivière Boyer

De par son domaine d'expertise, l'équipe d'Aubert Michaud de l'IRDA a permis l'installation d'une station hydrométrique et en fera le suivi. Les données recueillies permettront de modéliser et dresser un portrait au jour le jour de l'écoulement de l'eau et de la fluctuation des sédiments. L'équipe de recherche de Pascale Biron de Concordia aura la mission d'évaluer l'impact de la géomorphologie (relief et nature du sol) sur la rivière. Leur travail nous donnera donc une vision de ces mouvements et de la vulnérabilité des rives qui en découlent.

Luc Belzile de l'IRDA réalisera une analyse technico-économique de 5 entreprises de ce sous-bassin versant afin de mieux anticiper et comprendre les coûts associés à des aménagements et des changements de pratiques agricoles liés au contrôle des sédiments et des scénarios d'interventions possibles. Robert Lagacé de l'Université Laval mettra son expérience à profit pour tester l'efficacité et la durabilité de l'équipement de la station hydrométrique. De plus, M. Lagacé a développé différents outils de modélisation qui seront utilisés en cours d'exercice.

L'OBV met la main à la pâte

L'OBV de la Côte-du-Sud, par sa présence active sur le terrain, sera un soutien technique et fera le pont entre les chercheurs et les différents acteurs du milieu. De plus, l'organisme sera responsable des communications et des rencontres avec les producteurs et intervenants pour implanter des pratiques de conservation des sols. Elle participera aussi, en partie, à la prise des échantillonnages de la qualité de l'eau lors des fortes crues (4 saisons).

C'est avec ce travail d'équipe et la mise en commun d'efforts et de compétences que les citoyens de Bellechasse pourront espérer un jour retrouver des éperlans dans leur rivière.

Pour plus d'informations sur le projet, il est possible de contacter notre chargée de projet, Noémi Côté, au 418-248-4566 #22 ou via courriel à biodiversite@obvcotedusud.org



SENSIBILISATION

L'agrile du frêne, un agent destructeur

Qu'est-ce que l'agrile du frêne?

Découvert en 2002 au Michigan et en Ontario, l'agrile du frêne, ravageur extrêmement dévastateur originaire d'Asie, a voyagé jusqu'en Amérique probablement caché dans du bois utilisé lors des transports maritimes de marchandises. C'est en 2008 que le ravageur a été observé sur le territoire québécois. Il se nourrit de toutes les essences de frênes retrouvées au Canada. L'insecte est retrouvé dans les zones urbaines et forestières où il possède peu d'ennemis naturels et tue 100% des frênes qu'il rencontre sur son passage. L'insecte adulte peut voler sur une distance de plusieurs kilomètres et se déplace peu à peu vers l'est de la province.

Comment savoir si votre frêne est touché ?



ACIA, 2019

Galleries en forme de « S » remplies de sciures fines sous l'écorce. Ces galleries sont causées par l'alimentation des larves. C'est le principal dommage puisque cela coupe la circulation de la sève et entraîne une diminution du feuillage.



Joseph O'Brien, USDA Forest Service, Bugwood.org

Petits trous en forme de « D » sur l'écorce. Toutefois la présence de ces petits trous ne suffit pas à confirmer la présence de l'insecte puisque d'autres espèces percent des trous similaires. Ces trous sont formés par les adultes lors de leur émergence.



Jeffrey Hahn

Encoches grugées dans le feuillage. Ce signe est habituellement une bonne indication que la population d'adulte est importante puisque les feuilles de frêne font partie de leur alimentation.

Des inventaires préliminaires sur le territoire par l'équipe de l'OBV ont permis d'observer d'importants secteurs le long de la rivière du Sud avec une forte proportion de frênes. La mort des frênes dans le bassin versant pourrait avoir des conséquences environnementales majeures, ainsi que des risques d'érosion des rives et des versants des rivières. Il est important de se préparer à l'arrivée de ce ravageur dévastateur!



Photographie d'un spécimen d'agrile du frêne, ACIA, 2019

Transfert de connaissances

Le 13 mars 2019, une formation sur l'agrile du frêne, ravageur extrêmement dévastateur originaire d'Asie, a été donnée par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) et le Service canadien des forêts dans les bureaux de la MRC de Montmagny.

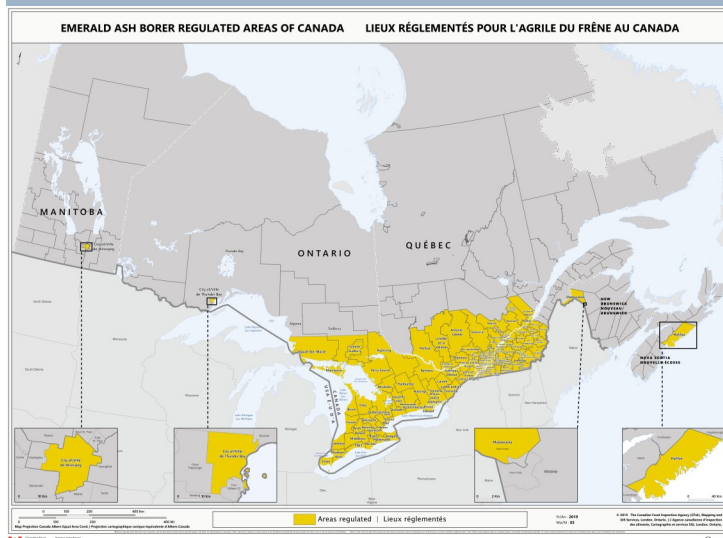
Les méthodes de lutte actuelles, comme la coupe des arbres et l'injection d'insecticide visent à ralentir sa progression. D'autres stratégies de lutte à long terme sont en développement.

Règlementation des activités

Puisque les activités humaines jouent un rôle dans la propagation de l'insecte, l'ACIA réglemente maintenant certaines zones où il est interdit de déplacer des produits du frêne sans le consentement de l'Agence.

Pour connaître ces zones réglementées, il est possible de visiter le site de l'agence.

ACIA, 2019



PARTENAIRES

Organisme des bassins versants de la Côte-du-Sud



Pour en savoir plus...

Si vous avez besoin de conseils concernant la gestion de l'eau ou si vous souhaitez mettre en place un projet en lien avec la protection de cette ressource, contactez-nous !

Pour connaître l'actualité concernant le dossier de l'eau et du bassin versant de l'OBV de la Côte-du-Sud, suivez-nous sur [Facebook!](#)



Contactez-nous

OBV de la Côte-du-Sud
6 rue St-Jean Baptiste Est
Bureau 319
Montmagny, Qc G5V 1J7

Tel : 418-248-4566

Fax : 418-248-6096

PDEau@obvcotedusud.org

Ce projet a été réalisé avec l'appui financier du gouvernement du Canada.

This project was undertaken with the financial support of the Government of Canada.

L'OBV de la Côte-du-Sud tient à remercier le Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) pour son soutien financier visant à assurer le fonctionnement de l'organisme. Les opinions exprimées dans ce bulletin n'engagent en rien le ministère. Merci également à tous nos partenaires.

Canada

Québec



Fondation de la faune du Québec



HÉRITAGE FAUNE

La fondation de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs



CONSEIL DU SAINT-LAURENT
TCR SUD DE L'ESTUAIRE MOYEN



Groupe
d'éducation
et d'écovigilance
de l'eau



MRC de Bellechasse

L'OBV tient à remercier M. Bernard Généreux, Député de Montmagny, L'Islet, Kamouraska et Rivière-du-Loup ainsi que M. Steven Blaney, Député de Bellechasse, Les Etchemins et Lévis pour leur soutien.

